COMMUNE DE SPRIMONT

Programme Stratégique Transversal

2019-2024

Sprimont

Table des matières

1. INTRODUCTION DU COLLÈGE COMMUNAL 2

2. RÉFÉRENCES LÉGALES 3

3. CONCEPT DE PST 3

Le programme stratégique transversal

Structure

Evolution

4. CONTENU DU PST 4

5. NOTE DU DIRECTEUR FINANCIER 5

Contexte budgétaire

Aspect budgétaire du projet de PST

6. ANNEXE 7

Tableau de synthèse

Objectifs stratégiques internes

Objectifs stratégiques externes

Lexique

1. Introduction

Le programme stratégique transversal est la concrétisation de la déclaration de politique communale qui vous a été présentée le 28 janvier 2019, il est un outil pratique et dynamique permettant une certaine planification à court, moyen et long terme des projets qui seront mis en œuvre durant la législature.

Il est scindé en deux volets : un volet externe et un volet interne. Chacun de ces volets étant eux-mêmes divisés en objectifs stratégiques, en objectifs opérationnels et en actions.

Les 215 actions concrètes qu'il contient sont le fruit d'un travail collectif des membres du Collège communal, soutenus par les directions et les agents communaux.

Nous avons travaillé afin de déterminer et définir les grandes orientations que nous souhaitons pour Sprimont.

Ce programme est ambitieux, progressiste, novateur car nous souhaitons une commune durable, accessible et qui anticipe les défis. Concevoir et agir aujourd'hui pour demain !

Ce PST est appelé à évoluer, se compléter, s'étoffer en fonction des réalités quotidiennes, des impositions de la tutelle, des contraintes budgétaires et des besoins des citoyens.

À côté de tous ces projets, n'oublions pas de souligner l'importance de toutes les autres missions principales de l'administration communale. Nous pensons notamment au travail accompli chaque jour par l'ensemble des agents communaux.

Nous ne doutons pas de votre soutien et de votre choix de nous accompagner positivement pour la réalisation de ces objectifs et projets, puisqu'au cœur de ce programme se retrouvent les préoccupations de nos concitoyens ainsi que l'avenir de notre commune.

Le Collège communal

2. RÉFÉRENCES LÉGALES

Le programme stratégique transversal, dit PST, a été incorporé dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation à l'article L-1123-27 et dans la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale à l'article 27 par les décrets du 19 juillet 2018.

Cette législation prévoit un débat public et une prise d'acte du PST en conseil communal dans les 6 mois (9 mois la première fois) de l'installation du collège communal et une publication du document.

Sont également prévus une évaluation à mi-mandat et une évaluation terminale à présenter au conseil communal.

3. CONCEPT DE PST

3.1 LE PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL - PST C'EST

- Un programme : une série d'actions ou d'intentions d'actions que l'on planifie de faire en vue de tendre vers un résultat.
- Une stratégie : il s'agit de coordonner et diriger ces actions pour atteindre le résultat : des objectifs. Quelle tactique et quels moyens utiliser pour tendre à ce résultat ?
- Une transversalité : différentes parties sont engagées dans la concrétisation du programme - les mandataires politiques, l'administration, les partenaires et les citoyens.

Le P.S.T. est une démarche prospective de gouvernance locale. C'est un outil stratégique qui aide la commune à mieux organiser ses actions et sa politique en s'appuyant sur une culture de la planification et de l'évaluation. Le P.S.T., est aux communes ce qu'un plan d'entreprise est au monde économique: une planification des objectifs, basée sur les priorités et les moyens disponibles, pour la durée de la législature communale. C'est une feuille de route évolutive qui doit aider la commune à programmer ses actions pour mettre en oeuvre les objectifs définis.

Il fédère les éventuels autres plans : par exemple - Plan de cohésion sociale - PCS, Plan de développement de la lecture - PDL, Plan communal de développement rural - PCDR, Plan communal de développement de la nature - PCDN, Plan intercommunal de mobilité - PICM,).

3.2 STRUCTURE

Le pouvoir local doit définir sa vision politique. Ensuite, il définit ses objectifs stratégiques. Chacun d'entre eux est décliné en objectifs opérationnels qui, à leur tour, sont déclinés en actions.

Cette arborescence simple doit être établie en toute cohérence sachant que certaines actions peuvent, de manière transversale, servir plusieurs objectifs opérationnels.

Dans le PST, il convient de distinguer le volet interne du volet externe.

- Le volet externe est centré sur les missions du pouvoir local et sur le développement de la commune.
- Le volet interne est centré sur l'administration et son fonctionnement. Celui-ci doit bien entendu servir le volet externe.

Il convient de préciser que le PST vise les projets nouveaux, les initiatives nouvelles à implémenter au regard des différentes missions de la commune et du CPAS. Il n'a donc pas pour but de reprendre les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires (documents légaux, permis et diverses autorisations notamment).

3.3 EVOLUTION

Le PST n'est pas figé et ne doit pas être un carcan. Ainsi, il est amené à être modifié : certaines actions peuvent être ajoutées, supprimées, modifiées en fonction des réalités terrain, de nouvelles opportunités (appels à projets,), de contraintes budgétaires ou humaines, des nécessités ou encore des besoins.

Enfin, le PST est une feuille de route qui dépend et impacte de manière importante les administrations concernées. En effet, il revient à l'administration d'opérationnaliser la programmation ainsi adoptée avec les ressources dont elles disposent ou qui leur seront fournies. Le PST implique une nécessaire coopération entre l'administration et les décideurs politiques.

Enfin, le PST est soumis à évaluation ; non-seulement afin d'estimer son degré d'avancement mais également dans quelle mesure sont rencontrer les objectifs poursuivis et leur adéquation aux besoins et attentes des citoyens.

4. CONTENU DU PST

Au départ de la vision politique de la commune ou du CPAS arrêtée dans la déclaration de politique communale adoptée par le Conseil communal ou le Conseil de l'action sociale, le PST est construit verticalement autour d'objectifs stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'actions.

Notre PST se décline comme suit :

- 13 objectifs stratégiques externe et 3 objectifs stratégiques interne

L'objectif stratégique se définit sur le registre de « **l'ÊTRE** » : que voulons-nous être dans 6 ans ?

C'est un objectif qui se veut à long terme (une législature) et qui définit la vision des autorités politiques.

Pour Sprimont, il s'agit **D'ÊTRE** une commune qui

O.S. 1.1	Améliore le service aux citoyens
O.S. 1.2	Assure une gestion prudente, responsable et juste des finances locales
O.S. 1.3	Assure une gestion efficace et rationnelle des ressources
O.S. 2.1	Offre un cadre de vie convivial et adapté aux besoins des citoyens
O.S. 2.2	Offre un environnement sain et de qualité
O.S. 2.3	Offre un enseignement de qualité avec pour priorité l'apprentissage des fondamentaux (Lire, Ecrire, Compter)
O.S. 2.4	Renforce la citoyenneté et la démocratie participative
O.S. 2.5	Favorise un accès au logement équitable et adapté
O.S. 2.6	Participe à la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques
O.S. 2.7	Aide les citoyens face à un contexte difficile
O.S. 2.8	Aide les jeunes à s'inscrire dans la citoyenneté et la vie active
O.S. 2.9	Favorise l'accès au sport comme facteur d'intégration sociale et outil de santé
O.S. 2.10	Favorise la santé publique
O.S. 2.11	Promeut la culture et son accès pour tous
O.S. 2.12	Développe les atouts économiques de la Commune
O.S. 2.13	Promeut le tourisme via une politique touristique ambitieuse

- 37 Objectifs opérationnels

L'objectif opérationnel se définit sur le registre du « **FAIRE** » : que voulons-nous faire ? »

Il s'agit donc de définir des projets permettant de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques.

- Plus de 200 actions

L'action se définit sur le registre du « **COMMENT** » : qui va faire quoi, quand et avec quels moyens afin de rencontrer les objectifs opérationnels ?

☞ Voir annexe (page 7) pour le détail des actions et objectifs opérationnels.

5. NOTE DU DIRECTEUR FINANCIER

La présente note s'inscrit dans la mission confiée au directeur financier par l'article L1124-40 §1er al.1 5° du CDLD: «Le directeur financier est chargé d'effectuer le suivi financier du programme stratégique transversal».

Comme indiqué ci-après, il n'y a actuellement aucun suivi financier possible étant donné que l'état d'avancement du PST ne le permet pas encore.

Cette note se contentera dès lors à décrire sommairement divers aspects budgétaires dans lesquels le PST s'inscrira, ainsi que les effets possibles que les actions prévues dans le PST pourront avoir sur le budget communal.

5.1 CONTEXTE BUDGÉTAIRE

SITUATION PROPRE DE LA COMMUNE

Résultats historiques:

Le compte 2018 présentait un boni ordinaire global de 2.010.458,60 € après transfert vers le fonds de réserve extraordinaire (FRE) d'un montant de 296.805,63 €.
Au budget 2019, tel quel modifié, le résultat global prévu au 31/12 s'élève à 950.014,10 € après des transferts vers le FRE de 1.334.304,14 €.

Situation de l'endettement:

Au 31/12/2018, la dette propre de la commune (hors emprunts dont le remboursement en pris en charge par une autorité supérieure, en l'occurrence la Région Wallonne) s'élevait à 13.125.919,29 €. Hors nouveaux emprunts à contracter au cours des années suivantes, cette dette s'élèvera à (situation au 31/12)

2019	2020	2021	2022
12.002.552,23 €	10.860.017,12 €	9.740.023,81 €	8.679.179,23 €

La charge en remboursement de capital et intérêts de cette dette s'élèvera à (hors effet des éventuelles révisions de taux):

2019	2020	2021	2022
1.444.638,34 €	1.418.744,78 €	1.356.371,54 €	1.273.168,15 €

Les réductions de charges correspondent aux emprunts venant à échéance.

La capacité de contracter de nouveaux emprunts est basée sur 2 critères: les possibilités budgétaires futures d'en supporter le coût et la balise d'emprunts. Cette dernière s'élève à 28,3 Mio € pour toute la période 2019-2024 (y compris reliquat de balise inutilisée au 31/12/2018).

Pour ce qui est de la charge d'un emprunts, on peut considérer qu'un emprunt de 100.000,00 € remboursable en 10 ans par annuités constantes représente une charge annuelle de l'ordre de 10.500 € (capital + intérêts).

Réserves et résultat global

L'autre source de financement des investissements pour laquelle la commune est indépendante d'un pouvoir subsidiant, est le recours au fonds de réserve extraordinaire.

Celui-ci peut être alimenté par les bonis du service ordinaire d'une part et par la réalisation d'actif (vente de matériel déclassé, de biens immobiliers) d'autre part.

Au 31/12/2018, le FRE s'élevait à 182.634,17 €.

CONTRAINTES BUDGÉTAIRES

Le service ordinaire ne peut présenter de résultat négatif, tant à l'exercice propre qu'à l'exercice global.

Au niveau du service extraordinaire, les dépenses d'un même projet doivent être couvertes par des recettes d'un montant équivalent (subside, emprunt ou prélèvement sur le FRE).

A partir de 2020, le budget sera pluriannuel. Contrairement au Tableau de Bord Prospectif qui est annexé au budget depuis quelques exercices, ce budget pluriannuelle ne pourra pas être établi à politique constante mais devrait intégrer les effets du PST.

INFLUENCE DES POLITIQUES MENÉES PAR LES AUTRES NIVEAUX DE POUVOIRS

Les disponibilités budgétaires seront influencées par un certain nombre de modifications législatives et règlementaires décidées au niveau fédéral, régional voire communautaire, qui sont déjà en cours ou simplement prévues. Citons de manière non exhaustive:

- La réforme des pensions pour les agents statutaires des pouvoirs locaux
- L'incitation à souscrire à une assurance groupe (pension du 2nd pilier) pour les agents non statutaires
- La réforme des APE en région wallonne
- La politique de subventionnement des investissements
- La fiscalité sur les revenus (fédéral et régional) dont le tax shift qui est déjà en vigueur
- La fiscalité immobilière avec la prochaine régionalisation de l'enrôlement et du recouvrement du précompte immobilier
- Les politiques en matière de sécurité influençant les dépenses de fonctionnement voire d'investissement des zones de secours et des zones de police que les communes financent
- Les politiques sociales pouvant accroitre le déficit du CPAS à charge de la commune

5.2 LES ASPECTS BUDGÉTAIRES DU PROJET DE PST 2019-2024

Dans l'état actuel du PST et plus précisément de la définition du contenu des diverses actions, il n'est pas possible d'en définir les effets budgétaires.

En effet, une action peut:

- Nécessiter des ressources (humaines, matérielles et/ou financières) nouvelles par rapport à la situation actuelle pour son exécution
- Engendrer des dépenses et/ou des recettes nouvelles après son exécution
- Engendrer des économies de moyens pour le futur
- Reposer sur des programmes de subventionnement qui ne sont actuellement pas encore connus

Ces effets, lorsqu'ils auront été estimés, devront également être planifiés (en fonction de la planification des actions elles-mêmes) et intégrés dans le budget pluriannuel.

Actuellement, les actions ne sont ni valorisées (impacts financiers directs et indirects), ni planifiées.

6. ANNEXE

6.1 TABLEAU DE SYNTHÈSE DU PST

OBJECTIFS STRATEGIQUES INTERNES	Mandataire Responsable
OBJECTIF STRATEGIQUE 1.1 Améliorer le service aux citoyens	
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1.1 Améliorer la communication et l'information	
Mandataire Responsable : Angélique Vangossum	
1.1.1.1 Rénover et dynamiser les différents outils de communication afin de les rendre complets, accessibles et efficaces (Site Internet, Bulletin Communal et autres outils)	*Angélique Vangossum*
1.1.1.2 Améliorer l'information aux citoyens sur les services à leur disposition via une journée Commune Ouverte	*Angélique Vangossum*
1.1.1.3 Présenter un résumé des comptes et du budget sur le site internet et via le Bulletin communal	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1.2 Mieux accueillir le citoyen	
Mandataire Responsable : Luc Delvaux	
1.1.2.1 Installer une borne interactive dans le patio	*Angélique Vangossum*
1.1.2.2 Rénover l'accueil du citoyen à l'Etat civil et la Population	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1.3 Participer à la simplification administrative et à la dématérialisation des démarches administratives	
Mandataire Responsable : Luc Delvaux	
1.1.3.1 Permettre aux citoyens de réaliser plus de demandes administratives via Internet (démarche eGuichet & eBox)	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF STRATEGIQUE 1.2 Assurer une gestion prudente, responsable et juste des finances locales	
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.2.1 Veiller à l'équilibre budgétaire tant en optimisant les recettes qu'en maîtrisant les dépenses	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
1.2.1.1 Etudier tout appel d'offres, subside ou levier financier suceptibles de favoriser les politiques locales de la Commune	*Philippe Leerschool*
1.2.1.2 Poursuivre l'optimisation de l'établissement et du recouvrement des taxes locales	*Philippe Leerschool*
1.2.1.3 Utiliser les outils régionaux de maîtrise des dépenses tout en respectant les pratiques d'achats responsables	*Philippe Leerschool*
OBJECTIF STRATEGIQUE 1.3 Assurer une gestion efficace et rationnelle des ressources	
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.3.1 Améliorer l'organisation interne	
Mandataire Responsable : Luc Delvaux	
1.3.1.1 Réunir règulièrement le Codir en vue d'optimiser la gestion de l'administration	*Luc Delvaux*
1.3.1.2 Accentuer les synergies entre la commune, le CPAS et la RCA	*Luc Delvaux*
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.3.2 Optimiser le cadre des effectifs	
Mandataire Responsable : Luc Delvaux	
1.3.2.1 Réaliser un plan d'embauche (engagements, remplacements, promotions, évolutions de carrières, nominations,...)	*Luc Delvaux*
1.3.2.2 Réaliser un plan de formation	*Luc Delvaux*
1.3.2.3 Mettre en place un cadre d'évaluation	*Luc Delvaux*
1.3.2.4 Adapter règulièrement l'organigramme en vue d'optimiser les ressources humaines de l'administration	*Luc Delvaux*

OBJECTIFS STRATEGIQUES EXTERNES	*Mandataire responsable*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.1 Offrir un cadre de vie convivial et adapté aux besoins des citoyens	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1.1 Offrir un accueil extrascolaire de qualité et accessible	
Mandataire Responsable : Pierre Frankinet	
2.1.1.1 Favoriser et soutenir des initatives en matière de soutien aux devoirs scolaires (écoles de devoirs, études dirigées,...)	*Pierre Frankinet*
2.1.1.2 Former et évaluer le personnel de l'ATL	*Pierre Frankinet*
2.1.1.3 Veiller au bon encadrement de l'ATL et au maintien des plages horaires avec une participation financière équitable	*Pierre Frankinet*
2.1.1.4 Organiser des rencontres entre parents et l'offre de services permettant l'échange et l'évaluation de l'offre	*Pierre Frankinet*
2.1.1.5 Améliorer et entretenir les plaines de jeux communales	*Pierre Frankinet*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1.2 Améliorer la voirie et les équipements communaux	
Mandataire Responsable : Christian Moray	
2.1.2.1 Réaliser diverses améliorations de la voirie et de ses équipements favorisant les modes doux en mettant en oeuvre le programme d'investissements communal	*Christian Moray*
2.1.2.2 Assurer des travaux réguliers d'entretien, de réparation et d'amélioration des voiries et infrastructures communales (enduisage, restauration en profondeur, pose d'égouts, ...)	*Christian Moray*
2.1.2.3 Aménager la place de Picopré	*Christian Moray*
2.1.2.4 Aménager un espace de convivialité à Damré	*Luc Delvaux*
2.1.2.5 Aménager un parking à la salle du Tilleul à Andoumont	*Christian Moray*
2.1.2.6 Aménager un espace de convivialité à Sendrogne et derrière le parking du Foyer culturel	*Christian Moray*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1.3 Favoriser la mobilité et l'accessibilité PMR dans la Commune	
Mandataire Responsable : Luc Delvaux	
2.1.3.1 Mener des actions de sensibilisation à la mobilité	*Luc Delvaux*
2.1.3.2 Réaliser et favoriser des aménagements favorisant la mobilité douce et la promotion du vélo	*Luc Delvaux*
2.1.3.3 Revitaliser et sécuriser le centre de Louveigné	*Luc Delvaux*
2.1.3.4 Interpeller le TEC pour une offre mieux adaptée aux villages	*Luc Delvaux*
2.1.3.5 Mener une réflexion sur un projet favorisant le covoiturage local notamment entre parents	*Luc Delvaux*
2.1.3.6 Actualiser le PICM en concertation avec la population et les communes associées	*Luc Delvaux*
2.1.3.7 Améliorer l'accessibilité des PMR des bâtiments publics	*Luc Delvaux*
2.1.3.8 Promouvoir l'accessibilité des PMR dans la délivrance des permis d'urbanisme	*Pascale Ummels*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1.4 Assurer plus de sécurité dans la Commune	
Mandataire Responsable : Luc Delvaux	
2.1.4.1 Réaliser certains aménagements sécuritaires (ralentisseurs, potelets, radars préventifs,...)	*Luc Delvaux*
2.1.4.2 Réaliser des trottoirs (Sendrogne, ...)	*Christian Moray*
2.1.4.3 Installer une signalisation plus visible aux endroits sensibles	*Christian Moray*
2.1.4.4 Viser à l'interdiction du trafic des poids lourds internationaux sur nos axes routiers	*Luc Delvaux*
2.1.4.5 Mettre en place des mesures pour renforcer la prévention et la lutte contre les incivilités et les violences	*Luc Delvaux*
2.1.4.6 Identifier avec les habitants et les commercants les lieux insécurisants et les aménager dans le cadre du PCDR	*Luc Delvaux*
2.1.4.7 Placer des cameras dans le parc communal	*Luc Delvaux*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1.5 Poursuivre l'assainissement de la commune	
Mandataire Responsable : Christian Moray	
2.1.5.1 Réaliser la station d'épuration de Dolembreux	*Christian Moray*
2.1.5.2 Installer des bulles à verres enterrées supplémentaires (Louveigné, Florzé, Gomzé)	*Philippe Leerschool*
2.1.5.3 Œuvrer à l'assainissement autonome des villages de Fraiture et Andoumont	*Christian Moray*
2.1.5.4 Réaliser de nouveaux tronçons d'égouttage en mettant en oeuvre le plan communal d'investissement	*Christian Moray*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.2 Offrir un environnement sain et de qualité	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.2.1 Préserver la nature et la biodiversité	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.2.1.1 Elaborer un Plan communal de Développement de la Nature - PCDN	*Philippe Leerschool*
2.2.1.2 Mener des actions de sensibilisation sur la questions des pesticides	*Philippe Leerschool*
2.2.1.3 Favoriser le maillage écologique pour la création de zones protégées (plan Maya, zones humides et naturelles,...)	*Philippe Leerschool*
2.2.1.4 Collaborer avec les associations actives dans ce domaine aux actions visant cet objectif (Natagora, Nature et Progrès, ...)	*Philippe Leerschool*
2.2.1.5 Organiser la distribution de plantes et graines aux citoyens (bibliothèque, services urbanisme)	*Philippe Leerschool*
2.2.1.6 Contrôler l'utilisation des chemins par les engins de loisir à moteur	*Philippe Leerschool*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.2.2 Inciter à la propreté publique et au respect de l'environnement	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.2.2.1 Poursuivre le repair café afin d'éviter le gaspillage et réduire les déchets	*Angélique Vangossum*
2.2.2.2 Mener des actions de sensibilisation sur les questions de tri des déchets et propreté publique	*Philippe Leerschool*
2.2.2.3 Intensifier la lutte contre les incivilités environnementales (désignation de deux agents constateurs)	*Philippe Leerschool*
2.2.2.4 Encourager les initiatives visant la proprété publique	*Philippe Leerschool*
2.2.2.5 Mener des actions de prévention et de repression des invicilités environnementales (dépôts clandestins, insalubrité publique,...)	*Philippe Leerschool*
2.2.2.6 Limiter, interdire ou taxer les publicités intempestives le long des routes	*Philippe Leerschool*
2.2.2.7 Participer aux Contrats Rivières (Ourthe, Vesdre, Amblève)	*Philippe Leerschool*
2.2.2.8 Favoriser l'utilisation des gobelets réutilisables lors des manifestations	*Philippe Leerschool*
2.2.2.9 Mener une campagne sur les pollutions intérieures (radon, peintures, diffuseurs, ...) et extérieures (POLLEC, Convention des maires)	*Philippe Leerschool*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.2.3 Développer une administration communale plus verte	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.2.3.1 Produire moins de déchets (suppression gobelet et touillettes,...)	*Philippe Leerschool*
2.2.3.2 Renforcer le service Environnement	*Philippe Leerschool*
2.2.3.3 Mener une réflexion sur l'intégation de clauses aux marchés publics visant à l'utiliser des produits plus écologiques	*Philippe Leerschool*
2.2.3.4 Respecter le "Phyto-Zéro" et utiliser des méthodes alternatives efficaces	*Philippe Leerschool*
2.2.3.5 Encourager les agents communaux à utiliser les moyens de transports publics et les modes doux et/ou partagés (Journée Arrivée au travail en vélo mise à disposition d'un local pour vélos, ...)	*Philippe Leerschool*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.3 Offrir un enseignement de qualité avec pour priorité l'apprentissage des fondamentaux (Lire, Ecrire, Compter)	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.3.1 Renforcer les infrastructures, services et l'encadrement dédiés à l'enseignement	
Mandataire Responsable : Pierre Frankinet	
2.3.1.1 Créer de nouvelles classes (Louveigné, Dolembreux, Hornay)	*Pierre Frankinet*
2.3.1.2 Aménager les infrastructures existantes (Préau Centre, réfectoire Dolembreux, Cuisine Lincé, Fraiture)	*Pierre Frankinet*
2.3.1.3 Maintenir un cours alternatif de néerlandais et anglais	*Pierre Frankinet*

2.3.1.4 Prolonger la mission du conseiller pédagogique auprès des directions et enseignants	*Pierre Frankinet*
2.3.1.5 Poursuivre le plan de pilotage dans la construction du Pacte d'excellence	*Pierre Frankinet*
2.3.1.6 Proposer des repas de midi en fonction des locaux disponibles	*Pierre Frankinet*
2.3.1.7 Donner des outils pédagogiques pour la gestion des récréations	*Pierre Frankinet*
2.3.1.8 Garantir aux enseignants une formation continue de qualité	*Pierre Frankinet*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.3.2 Lutter contre le harcèlement et les violences scolaires	
Mandataire Responsable : Pierre Frankinet	
2.3.2.1 Poursuivre la collaboration avec les partenaires de référence (La Teignouse, PMS, OpenAdo, ...)	*Pierre Frankinet*
2.3.2.2 Veiller à la formation des directions d'écoles	*Pierre Frankinet*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.3.3 Favoriser le numérique et les nouvelles technologies comme vecteur d'émancipation sociale	
Mandataire Responsable : Pierre Frankinet	
2.3.3.1 Accompagner les cours de langues par des pégagogies adaptées notamment tournées vers les nouvelles technlogies	*Pierre Frankinet*
2.3.3.2 Installer le WIFI dans différentes écoles	*Pierre Frankinet*
2.3.3.3 Veiller à la formation au numérique des enseignants	*Pierre Frankinet*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.3.4 Renforcer les synergies, dialogues et collaborations (entre écoles, entre écoles et tissu associatif, sportif et culturel et entre écoles et administration communale)	
Mandataire Responsable : Pierre Frankinet	
2.3.4.1 Organiser une initiation "Sport" et "Culture et Arts" au sein des écoles	*Pierre Frankinet*
2.3.4.2 Création d'une journée sportive pour les écoles en collaboration avec le CSLI	*Pierre Frankinet*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.4 Renforcer la citoyenneté et la démocratie participative	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.4.1 Dynamiser le partage d'échanges et la consultation citoyenne	
Mandataire Responsable : Angélique Vangossum	
2.4.1.1 Encourager le développement de projets "Citoyens Consultants" visant le partage d'expériences	*Angélique Vangossum*
2.4.1.2 Multiplier les espaces de rencontres projets intergénérationels et interculturels en encourageant la transmission de la mémoire sociale	*Angélique Vangossum*
2.4.1.3 Associer et consulter les citoyens sur des projets de proximité	*Angélique Vangossum*
2.4.1.4 Collaborer et évaluer le fonctionnement des commissions et conseils consultatifs dans leur rôle d'interface entre autorité communale et citoyens	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.4.2 Soutenir la convivialité, le dynamisme villageois et le tissu associatif	
Mandataire Responsable : Angélique Vangossum	
2.4.2.1 Faire découvrir les services d'un quartier/villages par une cartogragraphie/visite adpatée à des publics ciblés	*Angélique Vangossum*
2.4.2.2 Mettre en lien l'offre de bénévoles et la demande d'associations, collectivités,... et promouvoir la collecterie	*Angélique Vangossum*
2.4.2.3 Poursuivre sa politique de soutien aux associations de quartiers, sportives et culturelles	*Angélique Vangossum*
2.4.2.4 Fournir une aide logistique, juridique, de recherche de subsides, ... aux associations	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.5 Favoriser un accès au logement équitable et adapté	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.5.1 Améliorer l'offre de logements	
Mandataire Responsable : Angélique Vangossum	
2.5.1.1 Accentuer la lutte contre les marchands de sommeil	*Angélique Vangossum*
2.5.1.2 Accentuer la lutte contre l'inoccupation ou la sous-occupation des logements	*Angélique Vangossum*
2.5.1.3 Revaloriser le Domaine Hautes Fagnes Relax dans la cadre du plan HP	*Angélique Vangossum*
2.5.1.4 Poursuivre et développer des PPP en matière de logement	*Angélique Vangossum*
2.5.1.5 Utiliser la taxe sur les logements inoccupés pour encourager la remise sur le marché de ces logements	*Angélique Vangossum*
2.5.1.6 Continuer à promouvoir le logement public par différents partenariats (OAL, AISOA, FWL, CPAS, CSL, ...)	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.5.2 Veiller à une urbanisation rationnelle et intégrée	
Mandataire Responsable : Pascale Ummels	
2.5.2.1 Contrôler les permis octroyés quant au respect du caractère rural et de l'intégration au bâti existant	*Pascale Ummels*
2.5.2.2 Encourager la mixité dans l'occupation des nouveaux logements	*Pascale Ummels*
2.5.2.3 Etablir le relevé des terrains urbanisables disponibles afin d'optimiser la gestion parcimonieuse du sol	*Pascale Ummels*
2.5.2.4 Maintenir la taxe sur l'absence de parcages pour limiter la densification à outrance	*Pascale Ummels*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.6 Participer à la transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.6.1 Réduire les consommations énergétiques et encourager les énergies renouvelables	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.6.1.1 Réfléchir à la faisabilité d'une thermographie identifiant les endroits à isoler	*Philippe Leerschool*
2.6.1.2 Collaborer au développement d'un projet éolien avec participation citoyenne	*Philippe Leerschool*
2.6.1.3 Encourager les projets d'énergies renouvelables (centrale hydroélectrique sur l'Ourthe, bio-méthanisation, photovoltaïque,...)	*Philippe Leerschool*
2.6.1.4 Promouvoir les réflexions citoyennes et communales sur l'avenir durable des énergies	*Philippe Leerschool*
2.6.1.5 Développer le travail de la cellule énergie (soutien de groupes d'achats, ...)	*Philippe Leerschool*
2.6.1.6 Etablir et mettre en œuvre un plan d'action de réduction des consommations des bâtiments communaux (UREBA, RENOWAT)	*Philippe Leerschool*
2.6.1.7 Organiser et/ou participer à des actions de sensibilisation de la population aux économies d'énergie en partenariat avec le tuteur énergie	*Philippe Leerschool*
2.6.1.8 Impulser des projets de rénovation respectueux de l'environnement	*Philippe Leerschool*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.6.2 Promouvoir les véhicules partagés, les transports en commun et les modes doux	
Mandataire Responsable : Luc Delvaux	
2.6.2.1 Placer des boxes pour vélos aux nœuds socio-professionnels (Appel Smart Region)	*Angélique Vangossum*
2.6.2.2 Réaliser l'induration de certains sentiers pour créer une liaison multimodale - vers transports en commun (Appel Smart Région)	*Philippe Leerschool*
2.6.2.3 Collaborer avec les communes d'Aywaille et de Comblain-au-Pont à l'élaboration du projet de RAVEL de l'Amblève	*Luc Delvaux*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.7 Aider les citoyens face à un contexte difficile	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.7.1 Favoriser l'accès à une offre de services adaptée et le maintien à domicile des seniors et des personnes porteuses d'un handicap	
Mandataire Responsable : Anne Dubois	
2.7.1.1 Apporter une aide administrative et sociale aux seniors dans leur quotidien et lutter contre leur isolement	*Anne Dubois*
2.7.1.2 Apporter de l'information aux aidants proches, aux aînés et aux personnes porteuses d'un handicap sur les services existants	*Anne Dubois*
2.7.1.3 Poursuivre la livraison de repas à domicile en synergie avec le CPAS	*Anne Dubois*
2.7.1.4 Poursuivre le service de taxi social en synergie avec le CPAS	*Anne Dubois*
2.7.1.5 Poursuivre les activités des ateliers créatifs	*Anne Dubois*
2.7.1.6 Renforcer l'accessibilité des PMR aux infrastructures communales	*Pascale Ummels*
2.7.1.7 Organiser des activités intergénérationelles	*Anne Dubois*
2.7.1.8 Poursuivre l'opération Ciné-aînés (4-5 fois l'an)	*Anne Dubois*
2.7.1.9 Sensibiliser au handicap par l'inclusion et la déstigmatisation ("On a tous du talent")	*Pascale Ummels*
2.7.1.10 « Arbre à Papy'on » : fournir un accueil en journée des aînés dans une structure ouverte - la MAC	*Anne Dubois*

2.7.1.11 Poursuivre l'organisation de cours de gymnastique douce adaptée aux seniors	*Anne Dubois*
2.7.1.12 Promouvoir les projets favorisant la connectivité numérique des seniors	*Anne Dubois*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.7.2 Soutenir une politique d'accueil des demandeurs d'asiles en séjour légal	
Mandataire Responsable : Anne Dubois	
2.7.2.1 Aider à la réussite du parcours d'intégration en synergie avec le CPAS	*Anne Dubois*
2.7.2.2 Renforcer le partenariat avec le centre de la Croix Rouge de Banneux (Foyer culturel, bibliothèque)	*Philippe Leerschool*
2.7.2.3 Poursuivre l'ouverture des classes DASPA dans les écoles en besoin	*Pierre Frankinet*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.7.3 Optimiser et maintenir les aides sociales avec discernement et efficacité	
Mandataire Responsable : Angélique Vangossum	
2.7.3.1 Proposer un parc de vélos à la location pour démarches administratives	*Angélique Vangossum*
2.7.3.2 Soutenir la politique d'aide menée par le CPAS	*Anne Dubois*
2.7.3.3 Développer les projets d'entraide alimentaire (potagers communautaires et intergénérationels, lutte contre le gaspillage, ...) en synergie avec le CPAS	*Anne Dubois*
2.7.3.4 Maintenir l'épicerie solidaire et la distribution des aides du FEAD en synergie avec le CPAS	*Anne Dubois*
2.7.3.5 Organiser des ateliers de prévention pour lutter contre le surendettement en synergie avec le CPAS	*Anne Dubois*
2.7.3.6 Mettre à disposition des écrivains publics en synergie avec le CPAS	*Anne Dubois*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.8 Aider les jeunes à s'inscrire dans la citoyenneté et la vie active	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.8.1 Offrir des activités et infrastructures adaptées	
Mandataire Responsable : Angélique Vangossum	
2.8.1.1 Mobiliser des bénévoles pour apporter de l'aide à la réalisation des travaux scolaires	*Angélique Vangossum*
2.8.1.2 Prévenir les conflits et/ou intervenir en vue de leur apaisement	*Angélique Vangossum*
2.8.1.3 Maintenir et développer les activités pour adolescents	*Angélique Vangossum*
2.8.1.4 Soutenir les maisons de jeunes, les mouvements de jeunesse, les associations	*Angélique Vangossum*
2.8.1.5 Construire une nouvelle maison des jeunes au Hornay	*Angélique Vangossum*
2.8.1.6 Rénover la maison des jeunes de Banneux	*Angélique Vangossum*
2.8.1.7 Encourager les initiatives contribuant à donner une place aux jeunes dans la vie de la commune (sport, culture, ...)	*Angélique Vangossum*
2.8.1.8 Rénover ou créer des espaces de convivialité destinés au sport de rue pour les jeunes	*Pierre Frankinet*
2.8.1.9 Offrir un local d'étude en périodes d'examens et de pré-examens	*Angélique Vangossum*
2.8.1.10 Mettre en place un service de Parrainage Emploi pour les jeunes (journée découverte entreprise,...)	*Angélique Vangossum*
2.8.1.11 Contribuer à l'intégration des jeunes porteurs d'un handicap	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.8.2 Favoriser leur expression et leur autonomie	
Mandataire Responsable : Angélique Vangossum	
2.8.2.1 Accompagner et encadrer des jeunes vers l'autonomie en leur procurant un logement	*Angélique Vangossum*
2.8.2.2 Communiquer sur les actions du conseil communal des jeunes et du conseil communal des enfants	*Angélique Vangossum*
2.8.2.3 Promouvoir les outils visant la prévention des dépendances aux écrans	*Angélique Vangossum*
2.8.2.4 Poursuivre le soutien des projets d'accompagnement à l'obtention du permis de conduire	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.9 Favoriser l'accès au sport comme facteur d'intégration sociale et outil de santé	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.9.1 Améliorer le cadre, le maillage, la collaboration et la communication en matière sportive	
Mandataire Responsable : Pierre Frankinet	
2.9.1.1 Soutenir les acteurs associatifs et clubs sportifs dans les domaines logistiques, évenementiels, ...)	*Pierre Frankinet*
2.9.1.2 Développer le CSLI	*Pierre Frankinet*
2.9.1.3 Organiser une journée "Sport pour tous" en collaboration avec les clubs locaux et la Province	*Pierre Frankinet*
2.9.1.4 Améliorer la coopération entre les différents clubs sportifs grâce au CSLI et la RCA	*Pierre Frankinet*
2.9.1.5 Informer les écoles et les clubs sur les différentes formes de subsidiation existantes	*Pierre Frankinet*
2.9.1.6 Créer un répertoire des sports (internet et brochure)	*Pierre Frankinet*
2.9.1.7 Soutenir les initiatives visant à réduire les coûts d'accès à la pratique sportive et en particulier pour ceux ayant des difficultés sociales ou économiques	*Pierre Frankinet*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.9.2 Valoriser et améliorer les infrastructures existantes	
Mandataire Responsable : Pierre Frankinet	
2.9.2.1 Rénover et agrandir le parking du hall omnisports	*Pierre Frankinet*
2.9.2.2 Valoriser le site de la Pêcherie du Tultay	*Pierre Frankinet*
2.9.2.3 Construire des terrains de tennis et/ou de paddle supplémentaires au Tultay	*Pierre Frankinet*
2.9.2.4 Favoriser la pratique sportive des personnes (adultes et enfants) porteuses d'un handicap dans les club existants	*Pierre Frankinet*
2.9.2.5 Construire une tribune au terrain de football de Banneux	*Pierre Frankinet*
2.9.2.6 Rénover l'éclairage des terrains de football à Poulseur	*Pierre Frankinet*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.9.3 Développer l'offre de pratique du sport (activités et infrastructures)	
Mandataire Responsable : Pierre Frankinet	
2.9.3.1 Créer un pumptrack	*Pierre Frankinet*
2.9.3.2 Réaliser un plan d'actions sport	*Pierre Frankinet*
2.9.3.3 Renforcer l'organisation de stages sportifs encadrés à coûts réduits pendant les vacances scolaires en partenariat(s)	*Pierre Frankinet*
2.9.3.4 Créer et rénover des aires de sport	*Pierre Frankinet*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.10 Favoriser la santé publique	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.10.1 Activer des mécanismes de prévention	
Mandataire Responsable : Anne Dubois	
2.10.1.1 Poursuivre la participation aux campagne de promotion de la santé	*Anne Dubois*
2.10.1.2 Poursuivre l'installation de DEA dans différentes infrastructures communales et veiller à leur entretien et à la formation des gestionnaires d'infrastructures	*Pierre Frankinet*
2.10.1.3 Organiser une journée thématique « santé » par an	*Anne Dubois*
2.10.1.4 Poursuivre le « plan grand froid » et le « plan canicule »	*Anne Dubois*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.10.2 Développer des politiques de soutien et de sensibilisation	
Mandataire Responsable : Pascale Ummels	
2.10.2.1 Développer, dans le cadre scolaire, des activités permettant aux enfants d'être sensibilisés à la réalité du handicap et d'être plus tolérant face à la différence	*Pascale Ummels*
2.10.2.2 Organiser diverses initiatives à destination des aidans proches, des malades et des personnes porteuses d'un handicap en collaboration avec la CCCPH	*Pascale Ummels*
2.10.2.3 Poursuivre le soutien au HANDISPORT	*Pascale Ummels*

OBJECTIF STRATEGIQUE 2.11 Promouvoir la culture et son accès pour tous	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.11.1 Améliorer la diffusion et l'offre culturelle	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.11.1.1 Prévoir des travaux d'aménagement à la bibliothèque	*Philippe Leerschool*
2.11.1.2 Favoriser les échanges entre les différents acteurs culturels du territoire et les synergies avec l'associatif et l'institutionnel dans le domaine culturel	*Philippe Leerschool*
2.11.1.3 Soutenir le développement du foyer culturel, de la bibliothèque, de la ludothèque et du CIP	*Philippe Leerschool*
2.11.1.4 Poursuivre la numérisation du travail du Cercle d'Histoire Locale et intégrer le Fonds d'Histoire Locale dans les collections de la bibliothèque	*Philippe Leerschool*
2.11.1.5 Améliorer la promotion des évènements culturels	*Philippe Leerschool*
2.11.1.6 Favoriser l'intégration des personnes porteuses de handicap en améliorant l'accès à la culture (infrastructures et matériel)	*Pascale Ummels*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.11.2 Valoriser le Centre d'Interprétation de la Pierre	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.11.2.1 Organiser et accueillir divers évènements dans la nouvelle salle d'exposition temporaire du CIP	*Philippe Leerschool*
2.11.2.2 Mise en place de la filière de la pierre	*Philippe Leerschool*
2.11.2.3 Poursuivre la mise en place d'une nouvelle scénographie	*Philippe Leerschool*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.11.3 Améliorer la participation citoyenne à la culture	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.11.3.1 Soutenir l'expression culturelle des citoyens et des projets associatifs d'éducation permanente favorisant la participation à la démocratie et à la citoyenneté	*Philippe Leerschool*
2.11.3.2 Création d'un week-end culturel offrant la gratuité à toutes les structures culturelles sprimontoises	*Philippe Leerschool*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.12 Développer les atouts économiques de la Commune	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.12.1 Promouvoir l'économie et le commerce local et soutenir l'offre d'emplois	
Mandataire Responsable : Angélique Vangossum	
2.12.1.1 Créer et participer à des moments d'échanges et de développement de réseaux entre les entreprises du territoire et des communes voisines	*Angélique Vangossum*
2.12.1.2 Favoriser la création et soutenir les très petites, petites et moyennes entreprises et les activités indépendantes	*Angélique Vangossum*
2.12.1.3 Informer sur les aides régionales et fédérales afin d'amplifier leurs effets sur l'offre d'emploi	*Angélique Vangossum*
2.12.1.4 Activer les aides à l'emploi du secteur public (loi organique, art 60 et 61) pour augmenter l'offre en synergie avec le CPAS	*Anne Dubois*
2.12.1.5 Encourager la mixité fonctionnelle dans les villages pour améliorer l'accès aux biens et services	*Angélique Vangossum*
2.12.1.6 Rédiger des cahiers des charges tournés vers les PME et les indépendants luttant contre le dumping social et environnemental	*Angélique Vangossum*
2.12.1.7 Etablir des partenariats avec des entreprises d'économie sociale pour développer de nouvelles initiatives économiques locales dans les niches d'emploi non existantes sur le territoire	*Angélique Vangossum*
2.12.1.8 Organiser une journée Entreprises dans les parcs d'activités	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.12.2 Soutenir la demande d'emplois	
Mandataire Responsable : Angélique Vangossum	
2.12.2.1 Gérer un service d'accès aux nouvelles technologies	*Angélique Vangossum*
2.12.2.2 Développer les partenariats et échanges en vue d'améliorer la communication sur les offres d'emplois	*Angélique Vangossum*
2.12.2.3 Echanger avec les acteurs pour identifier les emplois en pénurie et y sensibiliser les publics cibles (étudiants, demandeurs d'emploi,...)	*Angélique Vangossum*
2.12.2.4 Aider au développement d'une politique supra-communale en matière d'emploi, de formation et d'insertion socio-professionnelle en favorisant les synergies intercommunales	*Angélique Vangossum*
2.12.2.5 Amplifier une politique communale volontariste de mise à l'emploi et d'insertion professionnelle	*Angélique Vangossum*
2.12.2.6 Promouvoir et soutenir le développement d'activiés pré-qualifiantes et qualifiantes	*Angélique Vangossum*
2.12.2.7 Renforcer la cellule Emploi en développant des partenariats et en offrant un guichet unique aux citoyens	*Angélique Vangossum*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.12.3 Soutenir la ruralité et l'agriculture	
Mandataire Responsable : Christian Moray	
2.12.3.1 Jouer un rôle moteur et centralisateur de valorisation des produits locaux	*Philippe Leerschool*
2.12.3.2 Favoriser les filières courtes : rapprocher les consommateurs et les producteurs locaux en particulier les petites exploitations familiales	*Philippe Leerschool*
2.12.3.3 Poursuivre activement l'élaboration du nouveau programme de développement rural	*Luc Delvaux*
2.12.3.4 Soutenir le maraîchage privé local et les jardins communautaires	*Christian Moray*
2.12.3.5 Protéger le caractère rural de la commune dans le développement de l'aménagement du territoire	*Pascale Ummels*
OBJECTIF STRATEGIQUE 2.13 Promouvoir le tourisme via une politique touristique ambitieuse	
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.13.1 Renforcer le cadre et les infrastructures	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.13.1.1 Améliorer et promouvoir les réseaux de sentiers de promenades (GR5, GR571 et GR576)	*Philippe Leerschool*
2.13.1.2 Maintenir et encourager les opérations Villages fleuris, décorations de Noël,...	*Philippe Leerschool*
2.13.1.3 Etudier la faisabilité d'une aire de stationnement-service pour mobilhome	*Luc Delvaux*
2.13.1.4 Prolonger la voie ferrée du CFS	*Luc Delvaux*
2.13.1.5 Aménager un Office du Tourisme à Banneux et y valoriser les produits du terroir	*Philippe Leerschool*
2.13.1.6 Finaliser le projet de scénographie du CIP	*Philippe Leerschool*
2.13.1.7 Revitaliser le site de Banneux ND en vue du développement du tourisme religieux à Banneux	*Philippe Leerschool*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.13.2 S'appuyer sur les collaborations avec les acteurs locaux, paralocaux ou supralocaux	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.13.2.1 Participer à la réalisation du RAVEL de l'Amblève avec les partenaires	*Philippe Leerschool*
2.13.2.2 Intégrer le CIP dans une politique globale de promotion du tourisme et de la culture en Ourthe-Amblève et en Province de Liège	*Philippe Leerschool*
2.13.2.3 Collaborer aux projets touristiques avec le GREOVA (balades thématiques, Route d'Artagnan, visite collectives,...)	*Philippe Leerschool*
2.13.2.4 Utiliser les mises à disposition de personnel du GREOVA pour augmenter l'offre de services en matière touristique	*Philippe Leerschool*
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.13.3 Développer l'offre de services	
Mandataire Responsable : Philippe Leerschool	
2.13.3.1 Développer le tourisme « vert » en améliorant chemins et balisages	*Philippe Leerschool*
2.13.3.2 Etablir un agenda d'exposition, de rencontres, de concerts, ...	*Philippe Leerschool*
2.13.3.3 Développer l'e-tourisme (création d'un site internet, applicatif répertoriant les initatives tourisitiques,...) en collaboration avec le GREOVA	*Philippe Leerschool*
2.13.3.4 Soutenir les initatives citoyennes visant la mise en valeur de l'esprit et de l'histoire des villages sprimontois (CHL, FNC,...)	*Philippe Leerschool*

6.2 LEXIQUE

AISOA	Agence Immobilière Sociale Ourthe Amblève
ATL	Accueil Temps-Libre
CFS	Chemin de fer de Sprimont
CIP	Centre d'Interprétation de la Pierre
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CSL	Crédit Social du Logement
CSLI	Centre sportif local intégré
DASPA	Dispositif d'accueil et de scolarisation des Primo-Arrivants
DEA	Défibrillateur externe automatique
DPC	Déclaration de politique communale
FEAD	Fonds européen d'aide aux plus démunis
FWL	Fédération wallonne du Logement
GREOVA	Groupement Régional Economique Ourthe Vesdre Amblève
MAC	Maison d'accueil communautaire
OAL	Outhe Amblève Logement
PCDN	Programme Communal de Développement de la Nature
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PCS	Plan de Cohésion sociale
PICM	Plan InterCommunal de Mobilité
PMR	Personne à mobilité réduite
PMS	Centre Psycho-Médico-Social
POLLEC	Politique locale Énergie Climat
PPP	Partenariat Public-Privé
PST	Programme Stratégique Transversal
RAVEL	Réseau Autonome des Voies Lentes
RCA	Régie Communale Autonome
RENOWAT	Programme wallon de transition énergétique
TEC	Transport en commun
UREBA	Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments